

Honoraires de Transaction

Tarifs applicables au 1 février 2024

TRANSACTION

Prix net vendeur TTC	Mandat Simple (Honoraires TTC)	Mandat Exclusif ou semi-exclusif (Honoraires TTC)
0 à 50 000€	4 000 €	4 000 €
50 001 € à 100 000€	6 000 €	6 000 €
100 001 € à 200 000€	6 %	5,75 %
200 001 € à 300 000€	5,5 %	5,25 %
300 001 € à 400 000€	5 %	4,75 %
400 001 € à 500 000€	4,5 %	4,25 %
Supérieur à 500 000€	4 %	3,75 %

Mandat de vente : les honoraires sont à la charge exclusive du vendeur sauf convention contraire.

Mandat de recherche : le barème des honoraires reste inchangé et est à la charge du mandant soit l'acquéreur.

LA REMISE DE FACTURE D'HONORAIRES EST OBLIGATOIRE. TVA taux en vigueur 20%

Rappel : un avis de valeur n'est pas une expertise. *Remise d'un rapport écrit.*

LOCATIONS SIMPLES

Types d'honoraires	BAILLEUR	LOCATAIRE
Honoraires d'entremise et de négociation	Offert	0 €
Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail	8 €TTC/m ² Sans jamais excéder un demi-mois de loyer	8 €TTC/m ² Sans jamais excéder un demi-mois de loyer
Honoraires de rédaction de l'état des lieux.	3 €TTC/m ²	3 €TTC/m ²

LOCATIONS PROFESSIONNELLES

Types d'honoraires	BAILLEUR	LOCATAIRE
Honoraires d'entremise et de négociation	Offert	0 €
Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail	1 Mois de Loyer	1 Mois de Loyer
Honoraires de rédaction de l'état des lieux.	3 €TTC/m ²	3 €TTC/m ²

AVIS DE VALEUR

Succession, donation, séparation, estimation bancaire

120€ TTC